

Nous nous sommes toujours rappelé avec plaisir un bel exemple donné dans une paroisse par deux familles très respectables.

Le jour d'un mariage, dans l'après-midi, tous les gens de la noce se rendirent à l'Eglise pour y faire le chemin de la croix ; et se fut après cet acte de piété qu'on se sépara. Puisse-t-il en être toujours ainsi.

UN EPISODE DE LA TERREUR.

SAINTE HOSTIE SAUVÉE PAR MADAME DE LÉZEAU,
Fondatrice de la Congrégation de la Mère de Dieu.

Nous lisons dans le *Messager du Sacré Cœur* :

Le roi était monté à l'échafaud, et la terreur régnait sur la France. Un décret condamnait à mort, dans les vingt-quatre heures, tout prêtre ayant refusé le serment révolutionnaire. La famille de madame de Lézeau fut accusée d'avoir donné asile à quelques-uns d'entre eux. Rien n'était plus fondé que cette accusation. Chaque jour, depuis plusieurs mois, malgré l'arrêté qui déclarait coupable de trahison quiconque cachait un prêtre réfractaire, quelques-uns de ces confesseurs de la foi venaient dans la maison, et y célébraient, dans le plus grand secret, les saints mystères. C'était la nuit, dans une chambre reculée, au milieu d'un profond silence, avec les volets soigneusement fermés, sur un meuble transformé en autel, que le sacrifice de la rédemption du monde était offert. Le Dieu du Calvaire, mort sur la croix, en disant : Mon Père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'il font ! s'immolait encore et s'offrait en victime, en pardonnant comme au jour de sa première immolation.

Dans cette chambre, devenue un oratoire sanctifié par la célébration des saints mystères, une cachette avait été soigneusement préparée et servait de taber-